



## VISITE MEDICALE PERMIS DE CONDUIRE

Par **INGRIDE13**, le **14/01/2017** à **20:12**

Bonjour,

Voilà j'avais une question. J'ai été arrêté en 2013 pour alcoolémie donc je suis soumise à des prises de sang qui jusqu'ici mon permis de revalider mon permis.

Ma question est la suivante : jusqu'à combien de visite médicale peut-on me donner à savoir que ça fera la 5ème fois que je me présente avec des prises de sang correctes ?

Merci par avance,  
Bien cdlt,  
Ingrid